



Bon de réservation

d'espaces publicitaires dans Villeneuve Mag

Je soussigné(e)

Représentant(e) de l'entreprise

Adresse :

.....
.....
.....
.....

Code postal

Ville

Numéro de téléphone

Mail

certifie avoir pris connaissance du règlement de réservation d'espaces publicitaires dans Villeneuve magazine et de la fiche technique ci-joints et à les respecter, souhaite faire paraître un ou des encarts publicitaires dans le journal municipal de la Ville de Villeneuve-la-Garenne, *Villeneuve magazine*, selon les modalités suivantes : (cocher dans le tableau ci-après) :



Dates de sorties (précisez le mois) / type d'encart	Pleine page en 4e de couverture	Pleine page en intérieur	½ page	¼ page
Encart(s) dans le(s) numéros de :				
Encart(s) dans le(s) numéro de :				
Encart(s) dans le(s) numéro de :				
Encart(s) dans le(s) numéro de :				

Signature du représentant et cachet de l'entreprise

Pour rappel

Les tarifs sont indiqués dans le règlement de réservation d'espaces publicitaires de la Ville de Villeneuve-la-Garenne.

Le bon de réservation doit être remis au plus tard le 10 du mois précédant la parution souhaitée et l'encart publicitaire au plus tard le 20 du mois précédant la parution.

Contacts

- Florence Hanguegard-Daudez - Directrice de la communication et du cabinet du Maire : fhanguhard-daudez@villeneuve92.com
- Johanna Damour - Directrice adjointe de la communication : jdamour@villeneuve92.com
- Erwan Le Vexier - Rédacteur en chef : elvexier@villeneuve92.com
- Jonathan Rapaport - Rédacteur en chef adjoint : jrapaport@villeneuve92.com